REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE L'ALLIER

Elections Législatives du 23 Juin 1968

3e CIRCONSCRIPTION — GANNAT

POUR UNE FRANCE HEUREUSE ET LIBRE

Plus de neuf millions de travailleurs, par leur lutte, ont condamné la politique antisociale et antidémocratique du pouvoir personnel.

Ce pouvoir avait été caractérisé dès 1958 par le PARTI COMMUNISTE — alors seul — comme la **dictature renforcée du capital monopoliste.** Il est évident aujourd'hui qu'il a favorisé les profits des monopoles industriels et bancaires au détriment du niveau de vie des travailleurs, bien que la productivité ait augmenté de 50 % et la production de 60 %. Il est responsable du chômage de 500.000 salariés, parmi lesquels de nombreux jeunes, et d'un important chômage partiel, ce qui a fait perdre au pays, en un an, plus d'heures de travail que la récente grève générale.

Il a favorisé l'élimination de l'exploitation familiale au profit d'une agriculture capitaliste et l'élimination de l'artisanat, de la petite industrie et du commerce indépendant au profit des sociétés industrielles et commerciales capitalistes.

Il a fait des économies sur l'enseignement dont la réforme, dominée par les besoins des monopoles d'une main-d'œuvre et de cadres au rabais, compromet l'avenir de la nation. Mais il a jeté des milliers de milliards dans le gouffre de la force de frappe nucléaire dont une bonne partie grossit les profits des FLOIRAT, des DASSAULT et autres chevaliers de l'industrie, voire même des trusts américains de l'électronique installés en France.

Il s'est employé à liquider toute démocratie pour empêcher les Français et les Françaises de dire leur mot dans la gestion des affaires du pays, donc de leurs propres affaires. Ils viennent de lui répondre :

" DIX ANS, ÇA SUFFIT "

Pour que les avantages arrachés par leur lutte ne soient pas annulés par la hausse des prix et la dévaluation, pour que la victoire remportée soit complétée par l'augmentation des **allocations vieillesse et familiales,** par l'abrogation des ordonnances sur la **Sécurité Sociale,** par une loi garantissant les **droits syndicaux,** par une réforme démocratique de **l'enseignement,** par **l'échelle mobile** des salaires, traitements et retraites, par une **réforme fiscale** déchargeant les petits et moyens revenus par un abattement à la base de 600.000 AF par part,

IL FAUT UN GOUVERNEMENT POPULAIRE D'UNION DEMOCRATIQUE COMPRENANT LES COMMUNISTES

s'appuyant sur les partis de gauche, à l'exclusion de la droite. Un tel gouvernement, en **nationalisant les banques et les industries clés,** détiendra les leviers de commande essentiels qui lui permettront de mettre en valeur les richesses naturelles de notre pays (dans notre département, le **charbon de l'Aumance** et le **wolfram d'Echassières**), d'implanter des industries nouvelles là où la main-d'œuvre est disponible, de construire des voies de désenclavement pour des régions comme la nôtre et de résorber ainsi le chômage.

Il supprimera les **privilèges fiscaux** des sociétés capitalistes et les dépenses **improductives de l'Etat,** par exemple en réduisant la durée du service militaire et en renonçant à la force de frappe.

Il favorisera l'équipement rural et aidera **les exploitations familiales** à se moderniser et à devenir rentables, en leur assurant des prix rémunérateurs, en leur réservant des droits de priorité pour l'achat des terres mises en vente, en leur ouvrant des crédits de longue durée à faible intérêt, en accordant des ristournes sur leurs achats de matériel agricole et d'engrais et en avantageant leurs coopératives de production.

Pour appliquer une telle politique, **il faut que la France reste maîtresse de ses destinées.** Elle ne doit dépendre ni de la politique américaine, ni d'une Allemagne occidentale à nouveau inquiétante avec ses néo-nazis du N.P.D., ce qui serait le cas si elle admettait l'intégration dans une petite Europe supranationale. Il ne faut pas qu'elle soit enfermée dans le Marché Commun « dominé par les cartels, les trusts et les groupes internationaux », mais qu'elle établisse des échanges et une coopération économique avec tous les Etats, sur une base d'égalité et d'avantages mutuels.

Une France démocratique œuvrera pour la détente, la sécurité en Europe, le désarmement général et la paix.

PLUS IL Y AURA DE DEPUTES COMMUNISTES ET MIEUX SERA GARANTIE CETTE ORIENTATION

EN VOTANT COMMUNISTE, vous exprimerez votre exigence d'un programme de gouvernement commun à toute la gauche, vous approuverez les efforts inlassables du Parti Communiste Français en faveur de l'union renforcée de la gauche, sans compromission avec la réaction.

- *Contre le Gaullisme et la réaction*
- *Pour le progrès social*
- *Pour la prospérité du Bourbonnais*
- *Pour la démocratie, l'indépendance nationale et la paix*

Votez Pierre VILLON

Electrices, Electeurs,

Le Parti Communiste Français

vous appelle à voter DES LE 23 JUIN

pour Roger GINSBURGER dit :

PIERRE VILLON

Député sortant,

Membre du Comité Central du Parti Communiste Français,

Chevalier *de la Légion d'Honneur,*

Croix de Guerre, Médaille de la Résistance avec rosette.

Député de l'Allier depuis 1945, à la seule exception de la législature 1962-67, Pierre VILLON est bien connu et estimé dans notre département.

Pour les jeunes nous rappellerons pourtant qu'il a été un des dirigeants de la Résistance pendant les années sombres de l'occupation, un de ceux qui n'ont pas hésité à risquer leur liberté et leur vie pour libérer la patrie.

Après avoir été arrêté en octobre 1940, il s'est évadé en janvier 1942. Il devint alors secrétaire général du « Front National », participa à la fondation du Conseil National de la Résistance, devint un des cinq membres de son bureau permanent et, à partir de mars 1944, président de son « Comité d'Action Militaire » qui unifia dans les F.F.I. et commanda toutes les forces armées de la Résistance jusqu'à l'insurrection nationale victorieuse.

A l'Assemblée Nationale, depuis un an, il est intervenu dans le débat budgétaire pour exposer ce que devrait être une armée républicaine, strictement destinée à préparer la défense du pays contre un éventuel agresseur. Il a proposé une économie immédiate de 600 milliards d'anciens francs par l'abandon de la force de frappe ruineuse, dérisoire et dangereuse. Il est intervenu, dans le débat sur le budget des anciens combattants, contre les forclusions.

Il a rédigé une proposition de loi du groupe communiste pour ramener à douze mois la durée du service militaire et, dans un débat sur une proposition gaulliste, il a démontré que le gouvernement, en s'opposant à la fixation d'une date d'application, prouvait sa démagogie et sa mauvaise foi.

Dans une autre intervention, à la tribune de l'Assemblée, il dénonçait l'ordonnance du 7 janvier 1959 sur l'application de la « mise en garde » comme un moyen du pouvoir personnel d'instaurer l'état de siège à sa guise et sans tenir compte des conditions inscrites dans la Constitution. Le 14 mai encore, il intervenait contre un projet de loi qui abaisse à 17 ans l'âge pour s'engager dans l'armée, en dénonçant le choix entre le chômage et la caserne proposé ainsi aux jeunes, alors qu'on leur refuse le droit de vote à 18 ans.

Il a joué un rôle décisif dans l'Assemblée et dans la Commission de la Défense Nationale pour ce qui concernait les revendications des travailleurs de l'Etat (arsenaux, etc.). Avec le groupe communiste, il a déposé de nombreuses propositions de lois en faveur des exploitations familiales, des métayers et fermiers, des ouvriers agricoles et son projet de réforme fiscale démocratique.

Il est impossible de relater toutes les interventions qu'il a faites par la voie des questions écrites pour protester contre des injustices et dénoncer la politique gouvernementale, par exemple pour ce qui concerne l'attribution des bourses d'études, le thermalisme, les droits des anciens combattants, la situation des secrétaires de mairie, les droits des soldats.

Par le même moyen et par des lettres au ministre compétent, il est intervenu en faveur de l'exploitation du charbon de l'Aumance et du wolfram des Montmins, ainsi qu'en faveur de la construction d'une route Est-Ouest qui désenclaverait notre département.

Nombreux sont en outre les cas particuliers de citoyens ou de communes de la 3e circonscription où il a appuyé une juste cause, sans jamais faire de discriminations politiques parmi ceux qui s'adressaient à lui.

Fidèle à son Parti depuis 36 ans, Pierre VILLON — parce que communiste — est le défenseur désintéressé et dévoué du peuple et de l'intérêt national.

C'est avec une majorité accrue que les électeurs lui renouvelleront leur confiance.

Le suppléant de Pierre VILLON, appelé le cas échéant à le remplacer, est :

Emile PARNIERE

Maire d'Ygrande



Né le 19 octobre 1908 à Buxières-les-Mines, petit cultivateur exploitant à Ygrande, il est bien connu comme un défenseur dévoué et actif des fermiers et métayers et des petits propriétaires.

Pendant l'occupation, il a joué un rôle important dans l'organisation de la résistance à l'envahisseur.

Elu conseiller municipal par 80 % des votants, ses qualités personnelles l'ont fait devenir maire de sa commune. Il parvient à remplir ses lourdes obligations de son métier en même temps que celles de maire et de militant paysan bénévole grâce à un courage indomptable et un inlassable dévouement.

Vu le candidat :

IMP. NOUVELLE, ST-POURÇAIN

LA FEDERATION DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS.